



Rapport ESG 2019-2020

cerea
PARTNERS



L'année 2020 aura été profondément marquée par la Crise de la Covid-19. Les entreprises que nous accompagnons ont dû faire face à des situations inédites et gérer des problématiques nombreuses et diverses : en premier lieu assurer la sécurité de leur personnel, faire tourner leurs usines dans des conditions complexes, garantir l'approvisionnement et la distribution, ... et in fine maintenir la production de produits agroalimentaires considérés comme essentiels pendant cette période. Ces événements n'ont fait que renforcer notre conviction que toutes les démarches RSE initiées par les entreprises sont un gage de pérennité et absolument cruciales dans la crise que nous traversons actuellement.

Pendant cette période critique, les équipes de Cerea Partners se sont mobilisées pour soutenir et accompagner les managers des PME et ETI dans lesquelles nous avons investi et s'assurer que celles-ci auraient les ressources financières et humaines pour traverser cette crise. Nous avons été impressionnés par leur capacité à gérer cette crise et assurer la continuité de leur activité.

Toute l'équipe de Cerea Partners est fière de souligner la mobilisation et la générosité de nombreuses de nos participations qui ont pendant cette crise via des dons, aidé les plus démunis, à l'instar, pour ne citer que quelques exemples, de In Store Display, Carambar & Co, Mademoiselle Desserts et Cerise et Potiron, ...

Cerea Partners s'est engagé dès 2010 dans une démarche ESG en signant les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI). Depuis lors, notre engagement s'est régulièrement renforcé au travers de différentes initiatives comme l'évaluation ESG de notre portefeuille de participations avec le cabinet Pwc ou la signature de deux initiatives plus récentes, Climat International (PRI) en 2019 et la Charte de France Invest pour la parité Femmes-Hommes dans le capital investissement en 2020.

Pour continuer à progresser dans notre démarche, nous avons décidé de mesurer de façon très pragmatique et concrète le niveau et les actions ESG de nos participations et ainsi être en mesure de les accompagner de façon plus ciblée.



Ainsi, nous avons développé un outil de notation ESG en interne. Nous l'avons adapté à la thématique d'investissement dans la chaîne de valeur de l'agroalimentaire en mettant un accent particulier sur la nutrition et la Supply Chain. Chaque nouvelle participation est systématiquement notée et validée en Comité d'Investissement sur le plan de l'ESG et la notation est revue annuellement.

Grâce notamment à cet outil, Cerea Partners entend renforcer l'engagement ESG dans la politique d'investissement de ses nouveaux Fonds. Ainsi, le prochain Fonds Cerea Mezzanine IV aura pour objectif d'investir en priorité dans des entreprises aux normes ESG élevées ou ayant un impact sociétal mesurable.

Comme chaque année, nous sommes heureux de partager les résultats de l'enquête que nous avons menée auprès de nos participations et de noter une hausse du taux de réponse par rapport à 2018. La qualité des réponses et l'amélioration des résultats montrent la sensibilité croissante de nos participations aux thématiques ESG.

Bonne lecture !

Michel Chabanel, Président

1

Cerea Partners

- 1.1. Présentation
- 1.2. Les métiers de Cerea Partners

2

L'engagement ESG de Cerea Partners

- 2.1. Démarche ESG au sein de la société de gestion
- 2.2. Faits Marquants depuis 2010
- 2.3. Cerea Partners s'engage pour favoriser la parité femmes-hommes dans le capital-investissement
- 2.4. Premier financement « impact » pour Cerea Dette
- 2.5. Revue ESG du portefeuille de Cerea Mezzanine III
- 2.6. Cerea Partners s'engage pour la biodiversité avec l'OFA
- 2.7. Un engagement fort aux côtés des Banques Alimentaires
- 2.8. Le réseau et les missions des Banques Alimentaires
- 2.9. Focus sur la Collecte Nationale 2019

3

Démarche ESG en tant qu'investisseur

4

Démarche ESG au sein des sociétés en portefeuille

5

Reporting ESG sur les sociétés du portefeuille

- 5.1. Périmètre et méthodologie
- 5.2. Données économiques
- 5.3. Focus sur BCF Life Sciences
- 5.4. Focus sur Novepan
- 5.5. Focus sur 1883 – Maison Routin
- 5.6. Données qualitatives du portefeuille

1. Cerea Partners

1.1. Présentation

Cerea Partners gère depuis plus de 15 ans des fonds d'investissement dédiés aux PME et ETI intervenant sur la chaîne de valeur de l'agroalimentaire (notamment la transformation, la distribution, la restauration, l'équipement, l'emballage, la logistique, qui sont essentiels au bon fonctionnement de l'ensemble de la chaîne).

La société a levé 1,4 milliard d'Euros depuis sa création, essentiellement auprès d'investisseurs institutionnels, et a réalisé plus de 130 opérations.

Acteur de référence sur la chaîne de valeur de l'agroalimentaire, Cerea Partners intervient via des fonds et équipes dédiés en capital transmission ou en financement de type mezzanine, unitranche et dette senior. Grâce à cette offre de financement large et diversifiée, Cerea Partners est un partenaire de choix qui accompagne les entreprises dans leurs projets de développement produits, industriels et géographiques, à la fois par croissance organique et par croissance externe.

1.2. Nos métiers

Equipe Private Equity

Equipe Private Debt

Capital Transmission	Dette Mezzanine	Dette Senior
2 Fonds Cerea Capital - Opérations en majoritaire ou co-majoritaire de capital-transmission, succession, reprise, diversification patrimoniale, secondaires, spin-off, PtoP - Investissements de 10 à 50 M€ - Société dont la valeur d'entreprise est comprise entre 20 et 200 M€ - France et Europe de l'Ouest	3 Fonds Cerea Mezzanine - Financements de développement d'entreprise, de croissance externe, de capital-transmission, de renforcement des fonds propres - Investissements de 4 à 70 M€ - Société dont la valeur d'entreprise est comprise entre 20 et 300 M€ - France et Europe de l'Ouest	2 Fonds Cerea Dette - Financements de capital transmission, de capital développement, des besoins généraux ou d'investissement de l'entreprise - Investissements de 5 à 70 M€ - Société dont la valeur d'entreprise est comprise entre 20 et 500 M€ - France et Europe de l'Ouest

2. L'engagement ESG de Cerea Partners

La signature des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) en 2010 a été un acte fondateur par lequel l'équipe de Cerea Partners s'est engagée à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le fonctionnement de la société de gestion et comme un des axes d'analyse de sa politique d'investissement, afin d'agir en investisseur et partenaire responsable.

2.1. Démarche ESG au sein de la société de gestion

CHARTRE ESG DE CEREAL PARTNERS

En septembre 2014, afin de donner un cadre à une démarche engagée de longue date, Cerea Partners a formalisé sa Charte ESG. Cette charte prend en compte les spécificités du secteur d'investissement des fonds gérés par Cerea Partners, l'agroalimentaire et ses secteurs connexes, et en particulier l'importance de la Supply Chain qui constitue un enjeu fondamental pour le développement et la pérennité des sociétés de ce secteur.



GOUVERNANCE ET ENGAGEMENTS ESG

L'activité de Cerea Partners est soumise à des obligations réglementaires : la société est agréée depuis 2004 par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) en qualité de société de gestion de portefeuille pour compte de tiers et a obtenu l'agrément AIFM (Alternative Investment Fund Managers) en 2013.

Cerea Partners s'attache à exercer son métier avec professionnalisme et a mis en place une organisation et des règles de gouvernance strictes. La gouvernance de Cerea Partners est assurée par un Comité de Direction et divers

organes associés (Comité de Surveillance, Comités d'Associés, Comité de Rémunération, ...), ainsi que par des comités spécifiques à chaque activité (exemple pour l'activité Private Debt : Comité d'Investissement, Comité Consultatif, Comité de Valorisation, ...).

Au-delà de ses obligations réglementaires, Cerea Partners est un acteur impliqué dans les instances professionnelles du capital investissement avec une volonté forte de promouvoir le Développement Durable dans le capital-investissement.



En signant les **Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI)** en 2010, Cerea Partners s'est engagée à intégrer les critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG) dans sa gestion, sa stratégie d'investissement et dans le développement des entreprises présentes dans le portefeuille des fonds gérés.



Cerea Partners est membre de **France Invest** (ex AFIC - Association Française des Investisseurs pour la Croissance). Michel Chabanel, Président de la société de gestion, a été administrateur de France Invest et a exercé entre 2014 et 2016, les fonctions de Président.

En 2020, Cerea Partners s'est **formellement engagée pour favoriser la parité femmes-hommes dans le capital-investissement**, en signant la Charte de France Invest.



Début 2019, Cerea Partners a renforcé son engagement dans lutte contre le changement climatique en devenant signataire de l'**Initiative Climat International**. Cette initiative est le premier engagement collectif du capital-investissement en faveur de la gestion responsable et transparente des émissions de gaz à effet de serre des sociétés dont elles sont actionnaires.



Depuis 2014, Cerea Partners est engagée auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du **Global Compact des Nations Unies** et de ses 10 principes autour des Droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Avant même d'engager le dialogue avec les sociétés en portefeuille sur ces questions, Cerea Partners a souhaité intégrer de façon opérationnelle une démarche sur l'ESG dans le fonctionnement de la société de gestion.

PRINCIPALES ACTIONS DE CEREAL PARTNERS

- La mise en œuvre d'une politique de gestion des ressources humaines adaptée à la taille de l'équipe et qui associe les salariés au développement et à la création de valeur (dispositif d'intéressement) ;
- Le développement des compétences des collaborateurs par la formation (formation aux métiers du capital-investissement, lutte anti-blanchiment, actualités juridiques, fiscales et réglementaires, ... mais aussi ESG et premiers secours) ;
- La formation des collaborateurs à la prise en compte des problématiques ESG dans l'exercice de leurs fonctions ;
- La sensibilisation des collaborateurs aux impacts environnementaux : réduction des consommations de papier, de la consommation d'eau en bouteille, de la consommation d'énergie, recyclage des déchets, ...



150 arbres sauvés de l'abattage soit **9,8 tonnes** de papier depuis 2014



195 595 L d'eau économisés



9 825 L De pétrole économisés



Cerea Partners a effectué en 2012 un Bilan Carbone® au sein de la société de gestion dont les conclusions ont été partagées avec les collaborateurs. A la suite de ce diagnostic et afin d'améliorer l'empreinte carbone liée à son activité, un plan d'actions visant à mettre en place des éco gestes a été défini et présenté à l'ensemble de l'équipe.

Depuis 2014, l'action de recyclage du papier mise en place par l'équipe a permis de sauver 150 arbres de l'abattage.

En 2017, Cerea Partners a effectué un nouveau Bilan Carbone® pour mesurer l'état d'avancement des actions initiées à la suite de celui de 2012.

Les émissions par ETP ont diminué de 12 % entre 2012 et 2017 à périmètre comparable.



Organisation de dons du sang avec l'EFS

Depuis 2019, Cerea Partners propose régulièrement (tous les 3 mois environ) aux salariés de donner leur sang ou leur plasma sur leurs horaires de travail.

Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France. Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale, ...) et les besoins chroniques (maladies du sang et cancers).

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.



Opérations de sensibilisation RSE menées par Cerea Partners

Séminaire de sensibilisation aux problématiques ESG organisé pour l'ensemble des collaborateurs en 2011, avec une formation spécifique animée par l'Associé en charge du Conseil en Développement Durable chez PwC.

Restitution des conclusions des travaux menés par PwC dans le cadre de la revue ESG du portefeuille de Cerea Partners.

Nouveau séminaire ESG organisé en 2016 avec les collaborateurs de Cerea Partners afin de fixer les objectifs et sensibiliser les nouveaux salariés.

Formation aux risques climatiques effectuée en 2019 avec la collaboration du cabinet de conseil en stratégie climatique Carbone 4.

Organisation de « petits-déjeuners dirigeants » : sur la loi EGALIM (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous) (juin 2019) et autour du thème « Cartographie des risques et gestion de crise : quels enjeux ? » (novembre 2019)

2.2. Faits marquants depuis 2010

Cerea Partners est un acteur engagé en faveur du Développement Durable de longue date.

La signature des PRI en 2010 a été un acte fondateur par lequel l'équipe s'est engagée à intégrer les critères ESG dans le fonctionnement de la société de gestion et comme un des axes d'analyse de sa politique d'investissement. Depuis lors, Cerea Partners a initié des actions concrètes au sein de la société de gestion et de ses activités :



Légende : Partenariats et engagements ESG | Actions prises au niveau du portefeuille | Actions prises au niveau de Cerea Partners

2.3. Cerea Partners s'engage pour favoriser la parité femmes-hommes dans le capital-investissement



En signant la Charte de France Invest, Cerea Partners s'est fixée des objectifs ambitieux afin de faire progresser la parité au sein de son organisation et dans les entreprises que la société de gestion accompagne.

Cerea Partners compte déjà 22 % de femmes parmi ses Associés. Convaincue que l'augmentation du nombre de femmes dans une organisation est vertueuse et favorise la performance, Cerea Partners affirme ainsi sa volonté de s'inscrire dans une démarche active pour faire progresser la parité au sein de son organisation et dans les entreprises que la société de gestion accompagne.

En signant cet engagement, Cerea Partners s'est fixée comme objectif d'atteindre une part significative de femmes (au global et à des postes senior) dans ses équipes d'investissement d'ici 2030. Cerea Partners cherchera également à favoriser la parité dans les Comités de Direction des entreprises accompagnées d'ici 2030.



Cerea Partners a organisé en février 2020 une **formation sur l'égalité femmes-hommes (loi Pénicaud, index égalité salariale, ...)** à destination des membres de l'équipe d'investissement des Fonds Cerea Capital. Cette formation a été dispensée par le cabinet Actance Avocats.

Cerea Partners a organisé une **réunion avec l'ensemble de ses collaborateurs afin de leur présenter le contenu de la Charte France Invest sur la parité femmes-hommes**. Cette réunion a été l'occasion d'explicitier chacun des engagements pris par la société de gestion, et d'échanger sur ces engagements et la manière d'atteindre ces objectifs.

A l'issue de cette réunion de présentation, **un groupe de travail a été créé** afin de :

- (i) Faire le point sur les actions en faveur de la parité femmes-hommes déjà mises en place par la société de gestion, et
- (ii) Réfléchir à de nouvelles actions concrètes à lancer afin d'atteindre les nouveaux objectifs fixés par la Charte France Invest. Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude, notamment afin de **sensibiliser les participations de Cerea Partners à ces sujets, de favoriser la flexibilité des horaires au sein de la société de gestion, d'attirer de nouveaux talents féminins au sein des équipes d'investissement, ...**

2.4. Premier financement « impact » pour Cerea Dette



Cerea Partners a réalisé son premier financement durable en novembre 2019.

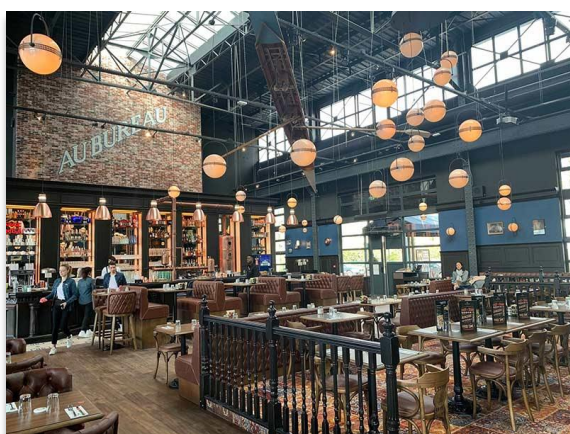
Fondé en 1994 par Olivier Bertrand, Bertrand Restauration constitue la branche historique du Groupe Bertrand, 2^{ème} acteur de la restauration commerciale en France avec un chiffre d'affaires sous enseignes proche de 2 Md€.

Dans le cadre de la reprise de Léon de Bruxelles par le Groupe Bertrand, le Fonds Cerea Dette II a souscrit à un placement privé de 10 M€ dans Bertrand Restauration, aux côtés d'Eiffel Investment Group et d'autres prêteurs. Ce financement intègre une variation de **50 % de la marge en fonction de certains critères sociaux, comme la création d'emplois et la proportion de postes permanents** (par opposition aux postes intérimaires).

Bertrand Restauration s'est ainsi engagé à :

- **générer au moins 3 500 créations nettes d'emplois** en France sur la durée du financement ;
- maintenir un **taux de contrats à durée indéterminée** dans les effectifs d'au moins 94 % ;
- maintenir un taux de contrats à durée indéterminée parmi les nouveaux emplois créés d'au moins 95 % ;
- Le respect de ces obligations modulera le taux de financement jusqu'à la maturité de l'emprunt.

Cette opération historique a été reconnue publiquement par le Ministère du Travail le 27 janvier 2020, cette annonce s'inscrivant dans la feuille de route pour une finance et un capitalisme responsables portée par Madame Muriel Pénicaud, Ministre du Travail.



2.5. Revue ESG du portefeuille de Cerea Mezzanine III

Cerea Partners a développé et testé son outil de notation ESG fin 2019 et l'a déployé sur toutes ses stratégies.

Process de Notation ESG

- L'outil de notation développé en interne par Cerea a été adapté au thème d'investissement de Cerea ciblant la chaîne de valeur de l'agroalimentaire, avec un accent particulier mis sur la Nutrition et la Supply Chain ;
- Chaque entreprise du portefeuille de Cerea Mezzanine III et Capital II a été notée par l'équipe d'investissement, et les notations ont été revues et validées par le Comité d'Investissement ;
- Chaque nouvelle participation est systématiquement notée par l'équipe d'investissement dans le cadre du processus d'investissement de Cerea, les notations sont validées par le Comité d'Investissement
- Toutes les notations seront revues une fois par an par l'équipe d'investissement et présentées au Comité d'Investissement afin de fournir un rapport d'avancement dynamique.

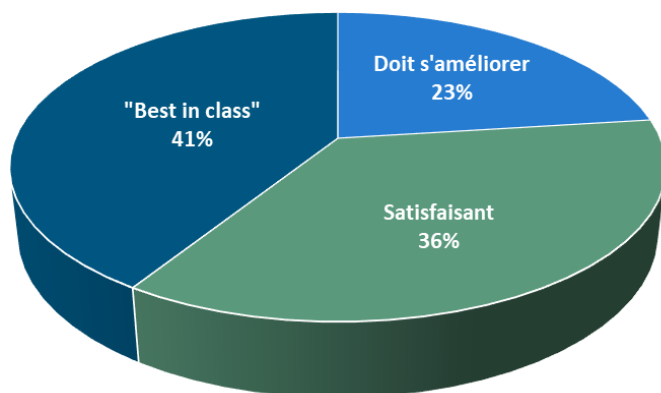
Méthodologie de Notation ESG

- L'outil de notation comprend une liste de secteurs exclus sur la base desquels une opportunité d'investissement sera automatiquement refusée ;
- L'outil de notation comprend une liste de secteurs à surveiller et de thèmes sensibles qui doivent être soigneusement traités et surveillés ;
- Différents critères couvrant l'Environnement, le Social, la Gouvernance, la Nutrition, la Supply Chain sont évalués avec des notes allant de 1,0 (minimum) à 3,0 (maximum) ;
- En cas de note moyenne totale < 1,5, l'opportunité d'investissement est refusée ;
- Dans le cadre de la notation, les 3 principales forces et faiblesses ESG de chaque entreprise sont répertoriées afin de guider l'équipe d'investissement dans son suivi des éléments ESG.

Note Moyenne (N)	Classification	Résultat
$1,0 < N < 1,5$	Non acceptable	Dossier refusé
$1,5 < N \leq 2,0$	Doit s'améliorer	Acceptable, certains risques demandent une attention et un suivi spécifiques
$2,0 < N \leq 2,5$	Satisfaisant	Satisfaisant, marge de progression
$2,5 < N \leq 3,0$	Très satisfaisant	« Best in class »

Résultats de la revue du portefeuille de Cerea Mezzanine III au 31 juillet 2020

- **Le portefeuille existant de Cerea Mezzanine III comprend 41 % de "best in class"** (en valeur) parmi lesquels :
 - **Organic Alliance** : Distributeur de fruits, légumes et produits frais 100 % biologiques
 - **BCF Life Sciences** : ingrédients 100 % naturels issus du recyclage de plumes de volailles ;
 - **Mademoiselle Desserts** : producteur de pâtisserie avec une politique ESG durable et très exigeante ;
 - **Novepan** : producteur de pain avec 20 % de produits biologiques et utilisant des cultures 100 % contrôlées, durables et responsables (approvisionnement CRC) sur ses 2 plus grands sites.
- **36 % du portefeuille (en valeur) est classé comme « satisfaisant » ;**
- **23 % (en valeur) est classé en « risque latent » ;**
- **Aucun investissement existant n'est classé en « non acceptable »** dans le cadre du processus d'investissement de Cerea. Une nouvelle opportunité d'investissement classée comme « non acceptable » serait automatiquement refusée.



mademoiselle
DESSERTS

**FRIO
ENTREPRISE**



LA CROISSANTERIE

GRAIN D'OR
SEL



LUBRANO
PAIN

ISD
IN STORE DISPLAY

**SASA
INDUSTRIE**

**ORGANIC
ALLIANCE**

MAISON
ROUTIN
DRINK DESIGNER

bcf Life Sciences
Traced & Innovative Amino Acids



**EUROPE
Snacks**
Votre marque, notre défi

2.6. Cerea Partners s'engage pour la biodiversité avec l'OFA

Depuis 2020, Cerea Partners agit pour la préservation de la biodiversité en soutenant financièrement l'Observatoire Français d'Apidologie (« OFA »). La société de gestion est en effet particulièrement sensible aux conséquences désastreuses de la disparition des abeilles sur l'écosystème depuis qu'elle accompagne la société Icko Apiculture.

L'OFA est une association déclarée d'Intérêt Général qui agit pour la **sauvegarde des abeilles et le maintien de la biodiversité**. Voici un zoom sur ses actions au travers de l'interview de son Président, Thierry Dufresne.



Vous êtes le fondateur de l'Observatoire Français d'Apidologie. Pouvez-vous nous présenter l'OFA, son histoire et ses objectifs ?

Depuis près de 20 ans, les apiculteurs n'ont eu de cesse de nous sensibiliser au déclin des abeilles qui subissent un fort taux de mortalité annuel. Or il est reconnu que les abeilles sont à l'origine de près de 80 % de la pollinisation indispensable à la production agricole, représentant un tiers de notre alimentation.

Cette action des apiculteurs m'a fait prendre conscience que la sécurité alimentaire de nos enfants et de nos petits-enfants allait être désormais impactée par le déficit d'insectes pollinisateurs, comme l'ont reconnu 120 pays qui ont ratifié cette alerte lors d'une conférence mondiale de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) sur la biodiversité, à Kuala Lumpur le 26 février 2016.

Conscient du danger et de l'urgence de la situation, j'ai, à l'aube de ma retraite et après une carrière de dirigeant dans des grands groupes du secteur du luxe, souhaité consacrer mon temps, mon énergie, mes compétences et mon réseau, à œuvrer en faveur d'un sujet touchant l'intérêt général. Entouré d'experts, j'ai créé l'Observatoire Français d'Apidologie (OFA), afin de tenter de proposer des réponses au problème majeur du déficit d'insectes pollinisateurs au premier rang desquels les abeilles.

C'est ainsi que l'OFA agit depuis 2014 pour :

- Réduire la mortalité des abeilles par des travaux de recherche appliquée sur les pathologies et sur la résistance à varroa,
- Régénérer le cheptel apicole en améliorant les caractéristiques des colonies par un travail de sélection, validé au sein d'un réseau de testage dans des environnements variés,
- Former des apiculteurs professionnels spécialisés en apidologie afin de développer des exploitations apicoles d'élevage et de reproduction,
- Répondre au déficit de pollinisation impactant la sécurité alimentaire, en agissant en faveur du repeuplement des abeilles,
- Analyser scientifiquement les bienfaits des produits de la ruche sur la santé humaine et encourager leur utilisation.

Quelles sont les valeurs de l'OFA ?

Les équipes de l'OFA cherchent à intervenir avec humilité, bienveillance, compétence et détermination pour que ses travaux puissent servir aux apiculteurs qui le souhaiteront. Elles échangent et collaborent avec tous les acteurs de la filière apicole qui partagent les mêmes valeurs. Elles sont animées par le sens de l'intérêt général et par la passion de l'apiculture et du rôle de l'apiculteur.

Comment vous positionnez-vous par rapport aux autres acteurs de la filière apicole ?

L'OFA est une association loi 1901, à but non lucratif et déclarée d'Intérêt Général. Ces travaux sont financés exclusivement par des fonds privés, aucun financement public n'intervenant dans sa gestion. Nos partenaires sont des fondations et des entreprises renommées et respectables.

L'OFA intervient de manière totalement indépendante en essayant de respecter deux notions essentielles dans ses travaux, la notion de résultats et la notion de temps.

L'OFA ne se présente en aucun cas comme un organisme représentatif de l'apiculture française mais il agit de son mieux pour apporter des réponses concrètes à la situation difficile à laquelle font face les apiculteurs.



Photo prise au sein des exploitations apicoles de l'OFA, par Hugues Charrier



Photo prise au sein des exploitations apicoles de l'OFA, par Hugues Charrier

Quels sont les défis auxquels sont confrontés l'abeille et l'apiculture ?

D'un point de vue écologique, les abeilles et les apiculteurs devront probablement continuer à faire face à des attitudes de négation des problèmes environnementaux, à l'indifférence et à la résignation de certains et à la confiance aveugle du plus grand nombre. Tous ceux qui croient que les bouleversements qui sont en train de se passer sur notre terre ne sont pas prouvés et qu'au-delà des nombreux signes visibles de pollution et de dégradation, cela n'est pas si grave et que la planète résistera encore longtemps dans les conditions actuelles.

En essayant de ne pas voir la dégradation de notre planète et en luttant même pour ne pas la reconnaître, ils retardent les décisions importantes en continuant à agir comme si de rien n'était.

D'un point de vue économique, l'apiculture doit se développer et se professionnaliser afin que le déficit récurrent d'une sous-production annuelle de 20.000 tonnes de miel n'ait pas comme unique réponse l'importation massive de produits n'ayant du miel que le nom. Il faudra également réussir la mise en place et le respect de l'étiquetage qui permettra aux apiculteurs rigoureux et scrupuleux de valoriser leur production en obtenant un prix de vente digne de l'extraordinaire et difficile métier dont ils ont fait leur passion pour le plus grand bonheur de tous.



Photo prise au sein des exploitations apicoles de l'OFA, par Hugues Charrier

Il est indispensable que le métier d'apiculteur et son sens de l'éthique soit revalorisé et que tout soit mis en œuvre pour faire découvrir aux nouvelles générations les bienfaits exceptionnels du miel et des produits de la ruche.

Quelles sont les réponses à apporter ?

Sur le plan écologique Il faut d'abord agir afin que la liberté de l'économie ne puisse pas prévaloir sur la liberté de l'Homme, des animaux, et de la biodiversité qui les entoure. Les impératifs économiques doivent respecter les exigences écologiques afin qu'un effondrement de 30 % des colonies d'abeilles puisse susciter autant de préoccupations que celles provoquées par un effondrement de 30 % des indices boursiers. Il est donc impératif de continuer à agir auprès des politiques tant au niveau national qu'au niveau européen.

Sur le plan économique, il faut développer les structures de formation professionnelle afin de transmettre les connaissances spécifiques et les techniques apicoles appropriées à la jeune génération afin qu'elle puisse disposer de tous les supports et accompagnements nécessaires pour être à même d'entrevoir leur avenir dans l'apiculture. Il faudra également construire un modèle apicole avec les acteurs du secteur bancaire afin que les banques soient en mesure d'accompagner la création et le développement des nouvelles exploitations apicoles professionnelles.

2.7. Un engagement fort aux côtés des Banques Alimentaires

Cerea Partners, qui soutient l'action des Banques Alimentaires depuis 2015, a renouvelé son partenariat en juin 2018 pour une nouvelle période de 3 ans.

Le réseau et les missions des Banques Alimentaires

Association autonome, apolitique, non confessionnelle, la Fédération Française des Banques Alimentaires fonde son action sur le partage, le don, la gratuité et le bénévolat, et mène depuis bientôt 35 ans un important travail pour redonner une seconde vie aux produits consommables non commercialisables en les redistribuant à près de 2 millions de personnes en situation difficile.

Les Banques Alimentaires collectent chaque année près de 106 000 tonnes de denrées, dont plus de 60 % collectées auprès des producteurs agricoles, des industriels de l'agroalimentaire et de la grande distribution.



 **1^{er} réseau d'aide alimentaire** en France

 **79** Banques Alimentaires

 **5 400** Associations et CCAS* partenaires

2 millions de personnes soutenues par les Banques Alimentaires 

 **1 personne sur 2** recevant une aide alimentaire en France bénéficie de denrées collectées par les Banques Alimentaires

212 millions de repas distribués aux personnes en situation de pauvreté grâce aux denrées collectées par les Banques Alimentaires chaque année 

Les actions de Cerea Partners

Dans le cadre de ce partenariat conclu avec les Banques Alimentaires, Cerea Partners mène des actions concrètes pour :

- **Faire connaître et promouvoir l'action des Banques Alimentaires** : mise en ligne d'une page internet dédiée, envoi de courriers à nos partenaires, communication lors de nos Assemblées Générales ;
- **Soutenir financièrement les projets des Banques Alimentaires** : don de mobilier de bureau dans le cadre du déménagement en 2016, mécénat financier afin de contribuer notamment à l'aménagement d'une chambre froide et au lancement d'une épicerie sociale dans le Gers (2015), à l'équipement d'un atelier cuisine itinérant à Bordeaux (2016), au financement d'une épicerie sociale itinérante dans l'Aude (2017) et au démarrage de la plateforme « ClickDon » destinée à simplifier les dons pour les industriels (2018), et
- **Encourager le bénévolat des salariés** : visite de la Banque Alimentaire de la Marne (2015), participation à la Collecte Nationale chaque année depuis 2015.

FOCUS SUR LA COLLECTE NATIONALE 2019

L'équipe de Cerea Partners a participé pour la 5^{ème} année consécutive à la Collecte Nationale au profit de la Banque Alimentaire de Paris et d'Ile de France.

Nouveau record battu en 2019 : 160 cartons de denrées alimentaires collectées

Grâce à la mobilisation de toute l'équipe et de quelques salariés d'Unigrains venus en renfort, Cerea Partners a pu cette année encore animer deux points de collecte.

Quatre équipes se sont relayées pendant 8 heures le 29 novembre 2019 pour faire appel à la générosité des clients de deux grandes surfaces du 17^{ème} arrondissement et récolter des produits non périssables tels que des conserves de fruits, de légumes, de poissons, des plats cuisinés, des produits pour bébé, de la farine, de l'huile, du café, du thé, ...

Des centaines de flyers et de sacs ont été distribués (récupérés et à nouveau redistribués), des milliers de produits alimentaires consciencieusement mis en cartons, le tout avec enthousiasme et bonne humeur !



- **Juin 2015**
Signature du Partenariat
- **Septembre 2015**
Envoi d'un courrier de sensibilisation aux entreprises du portefeuille
- **Octobre 2015**
Visite de la Banque Alimentaire de la Marne
- **Novembre 2015**
1^{ère} participation à la journée de collecte des Banques Alimentaires
- **Janvier 2016**
Don du mobilier de bureau avant déménagement
- **Novembre 2016**
2^{ème} journée de collecte pour les Banques Alimentaires
- **Février 2017**
Signature par Cérélia d'un partenariat avec les Banques Alimentaires
- **Novembre 2017 / Novembre 2018**
3^{ème} et 4^{ème} journées de collecte avec les Banques Alimentaires
- **Novembre 2019**
160 cartons de denrées alimentaires collectées lors de la 5^{ème} journée de collecte avec les Banques Alimentaires

3. Démarche ESG en tant qu'investisseur

Afin d'agir en investisseur et partenaire responsable, Cerea Partners s'efforce d'intégrer l'ESG comme un des axes d'analyse de sa politique d'investissement et s'appuie pour ce faire sur les 3 piliers suivants :

1



REVUE DE PORTEFEUILLE

Cerea Partners a procédé entre 2012 et 2014 à une revue des sociétés présentes dans le portefeuille des Fonds Cerea Capital I et Cerea Mezzanine II, afin d'effectuer un premier diagnostic en matière d'ESG et d'établir une feuille de route. Ces travaux, menés avec l'appui de PwC, ont notamment consisté à identifier les « key issues ESG », collecter les données existantes en matière d'ESG, évaluer le positionnement de chaque participation au regard de ces « key issues » et définir des axes d'amélioration.

A cette occasion, les dirigeants mais aussi les cadres de niveau 2 ou 3 (responsables industriel, RH, Développement Durable, ...) des participations ont été mis à contribution. La profondeur de l'analyse a été adaptée en fonction du statut d'investisseur du fonds (majoritaire, minoritaire, mezzanine ou dette) et donc de son levier pour sensibiliser le management aux critères ESG.

En 2020, Cerea Partners a également effectué une revue complète du portefeuille de Cerea Mezzanine III à l'occasion de la mise en place de son outil de Notation ESG.

2



ANALYSE ESG LORS DU PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de l'étude des projets d'investissement, une analyse ESG est réalisée, en fonction des besoins et des dossiers, soit en interne, soit par un expert externe. La profondeur de cette analyse et les moyens mis en œuvre dépendent du statut d'investisseur (majoritaire, minoritaire, mezzanine, dette prioritaire, ...). Les procédures mises en place couvrent les étapes suivantes :

- Intégration dans les notes de comité des sujets ESG : pour les investissements majoritaires, réalisation de due diligence ESG ; pour les investissements minoritaires, mezzanine et dette, revue ESG renseignée par l'équipe sur la base des informations disponibles ;
- Pour tous les investissements, évaluation ESG de la société grâce à l'outil interne de notation ESG, systématiquement validée en Comité d'Investissement ;
- Insertion d'une clause relative aux questions ESG dans les pactes d'actionnaires (en fonction du statut d'investisseur) ;
- Présentation et discussion des résultats de ces analyses ESG avec l'équipe de management de la nouvelle participation.



PRÉSENTATION DES AVANCÉES AUX SOUSCRIPTEURS

Élément clé de la gestion des risques et de la création de valeur, Cerea Partners souhaite informer ses souscripteurs régulièrement et de façon transparente de l'avancée de ses actions :

- Intégration des sujets ESG dans les notes de synthèse présentées aux organes représentatifs des souscripteurs des fonds ;
- Etablissement d'un reporting annuel sur l'activité propre de la société de gestion et sur celle des participations.

4. Démarche ESG au sein des sociétés en portefeuille

Encourager et accompagner les participations dans la prise en comptes des enjeux ESG

En tant qu'investisseur responsable, il est essentiel pour Cerea Partners que les entreprises accompagnées par les Fonds Cerea poursuivent leur développement à long terme, au-delà de la durée de l'investissement. La responsabilité de la société et des fonds est de les conduire à adopter les meilleures pratiques dans tous les domaines favorisant la création de valeur matérielle et immatérielle. A cette fin, l'équipe met en place des actions destinées à intégrer durablement les questions ESG dans les participations :

- Pour les investissements majoritaires, inscription de l'ESG comme thématique d'échange et de travail avec les participations, notamment lors des Conseils de Surveillance ou d'Administration,
- Pour les investissements minoritaires, mezzanine et dette, intégration de l'ESG dans les échanges avec l'entreprise et l'actionnaire de référence,
- Incitation des participations à signer le Pacte Mondial des Nations-Unies.

Favoriser la mise en œuvre de critères ESG dans la gestion de la supply-chain

Le secteur de l'agro-alimentaire compte de nombreux acteurs sur l'ensemble d'une chaîne de valeur complexe où la transparence et le contrôle sont stratégiques pour la qualité, la sécurité et le respect du client final. En tant qu'investisseur responsable, les Fonds Cerea se doivent de donner les moyens à leurs participations de mettre en œuvre les éléments de contrôle et de transparence de cette chaîne. Aussi, les Fonds Cerea souhaitent que leurs participations mettent en place dans leur Supply Chain, des procédures de suivi et de contrôle portant sur les thématiques suivantes :

- Sécurisation des approvisionnements
- Qualité des produits et matières premières
- Traçabilité sur l'ensemble de la chaîne de valeur



5. Reporting ESG sur les sociétés du portefeuille

5.1. Périmètre et Méthodologie

Ce reporting consolidé a été réalisé à partir d'un questionnaire ESG/RSE envoyé aux sociétés du portefeuille des Fonds Cerea Capital, Cerea Capital II, Cerea Mezzanine II, Cerea Mezzanine III, Cerea Dette et Cerea Dette II.

Ce questionnaire est envoyé annuellement aux sociétés en portefeuille et peut être amené à évoluer en fonction des différentes normes et standards ESG/RSE de la profession.

Il a été élaboré avec l'assistance d'un conseil extérieur (PwC) et comprend à la fois des indicateurs quantitatifs, des questions qualitatives mais également des questions plus analytiques en lien avec la spécificité sectorielle des Fonds gérés par Cerea Partners.

Ce questionnaire se compose d'indicateurs regroupés en 6 catégories :

- Démarche ESG/RSE
- Environnement
- Social
- Sociétal
- Supply Chain
- Informations complémentaires

L'analyse Supply Chain constitue une catégorie à part entière, s'agissant d'un sujet particulièrement important dans les métiers de l'agrobusiness.

Les réponses obtenues à ces questionnaires permettent de mesurer les progrès ESG/RSE réalisés au sein des sociétés du portefeuille et constituent également pour les équipes de Cerea Partners un outil de discussion avec leurs participations sur ces sujets.

5.2. Données économiques

Les données du reporting présentées ci-dessous ont été calculées à partir des réponses obtenues par les participations interrogées qui ont complété le questionnaire ESG/ RSE, à savoir 33 sociétés du portefeuille consolidé de Cerea Partners au 31 décembre 2019.

Au total, 80 % des sociétés interrogées ont répondu : un chiffre significatif qui reflète l'intérêt croissant des participations pour les thèmes E, S et G et leur volonté de s'améliorer.

PÉRIMÈTRE 2019

33 questionnaires renvoyés soit :

100 % des sociétés du portefeuille Cerea Capital (vs 100 % en 2018)

92 % des sociétés du portefeuille Cerea Mezzanine (vs 100 % en 2018)

77 % des sociétés du portefeuille Cerea Dette (vs 88 % en 2017)

5.3. Focus sur BCF Life Sciences



Description de l'activité : Extraction d'acides aminés naturels

Localisation du siège : Pleucadeuc (Bretagne)

CA décembre 2019 : 38,2 M€ (x 2,5 depuis 2008)

Effectif : 185 collaborateurs

Date d'investissement : juillet 2018 (CM III, CD II)

Site internet : www.bcf-lifesciences.com

Fondé en 1986, BCF Life Sciences est le spécialiste européen de l'extraction d'acides aminés libres. Son site de production est localisé en France dans le Morbihan. Deux bureaux de représentation sont installés en Amérique Latine et en Asie du Sud-Est.

BCF Life Sciences est au cœur des biotechnologies et de l'économie circulaire à travers la valorisation des coproduits issus de la filière avicole bretonne.



Les ingrédients produits par BCF Life Sciences sont destinés aux secteurs de la nutrition santé humaine (nutrition infantile, pharmaceutique, compléments alimentaires), animale (secteur vétérinaire et aquaculture) et végétale (biostimulants).

BCF Life Sciences s'impose désormais comme hyperspécialiste dans chacun des domaines précités grâce à de nombreux essais terrains et cliniques réalisés par une équipe d'experts spécialisés (business developers et R&D organisés par segment stratégique) dans un objectif de performance prouvée (26 essais réalisés à fin août 2020 et 2 brevets déposés en 2020).

INNOVER DANS LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE EN DÉVELOPPANT L'ACTIONNARIAT SALARIÉ

En 2014, BCF Life Sciences avait créé un FCPE, permettant ainsi à ses salariés d'acquérir des titres de l'entreprise.

Convaincus que la réussite de l'entreprise repose en premier lieu sur sa performance collective, et qu'il n'y a pas de réussite économique sans grande réussite humaine, les dirigeants de BCF Life Sciences, avec le rôle très moteur de l'investisseur financier MBO & Co, ont souhaité ouvrir à nouveau ce FCPE en 2019.

A cette occasion, **80 % des salariés ont investi dans l'entreprise** traduisant ainsi leur confiance dans le futur de l'entreprise. BCF Life Sciences a souhaité développer l'actionnariat salarié pour associer davantage les salariés à la croissance de l'entreprise. Au titre de cette performance exceptionnelle, **BCF Life Sciences a remporté le grand prix FAS 2019** (Fédération de l'Actionnariat Salariés) dans la catégorie PME.



Afin d'inciter un maximum de salariés à participer à l'opération, la société a décidé en 2019 **d'abonder les versements sur le FCPE de 100 % à hauteur de 500€**. L'investissement était possible par versement de la prime de participation, prime d'intéressement et versement volontaire. BCF Life Sciences a veillé à ce que le calendrier de l'opération soit **concomitant avec la période de versement de l'intéressement et de la participation aux bénéfices, favorisant ainsi l'apport de disponibilités des salariés**.

En s'appuyant sur l'expérience de 2014, BCF Life Sciences a également **renforcé sa stratégie de communication auprès des salariés** : un enjeu clé pour atteindre les objectifs d'adhésion que la société s'était fixés (50 % minimum). Avec le support de la société de conseil Equalis Capital, plusieurs réunions d'information ont donc été organisées dans les jours qui ont précédé l'opération pour fournir aux salariés toutes les informations utiles et nécessaires à la prise de décisions (aspects techniques et fiscaux, etc, ...).

Selon les dirigeants de BCF Life Sciences, **l'historique solide de croissance (chiffre d'affaires x2,5 depuis 2008) ainsi que la communication régulière du plan de croissance et des ambitions de l'entreprise auprès des salariés** ont également été deux moteurs puissants favorisant le succès de l'opération.

ALLER PLUS LOIN DANS LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Afin d'aller plus loin dans la responsabilité sociale de l'entreprise, BCF Life Sciences ambitionne de lancer d'autres projets innovants.

La prochaine étape est la **mise en place d'un baromètre social** permettant de mesurer la **qualité de vie au travail** (QVT). Cet outil s'inscrit dans le cadre de la démarche RSE de BCF Life Sciences articulée autour de quatre enjeux clés : (i) le développement humain et territorial, (ii) la création de valeur partagée (écosystème, filière, sous-traitants), (iii) la santé et la nutrition (humaine, animale, végétale), et (iv) la préservation des ressources et la transition énergétique.

D'autres plans d'actions portant sur la santé et la sécurité au travail, la contribution sociétale de l'entreprise (ex. : crèche inter-entreprises à partir de mi-2022) et l'efficacité énergétique seront également en cours de déploiement.



5.4. Focus sur Novepan



Description de l'activité : Boulangerie industrielle
Localisation du siège : Lomme (Lille) (Hauts-de-France)
CA 2020 : 61 M€ (juin 2020)
Effectif : 250 collaborateurs
Date d'investissement : février 2017 (CM III)
Site internet : www.novepan.fr

Novepan est la holding issue, à l'origine, du rapprochement de deux spécialistes régionaux de la boulangerie industrielle :

- **Grain d'Or Gel**, société fondée en 1967 et dotée de 3 sites de production dans le nord de la France, qui produit des pains précuits et crus, des produits de snacking, et des pâtons à pizza surgelés à destination de la GMS, de la RHF, de l'export et
- **Lubrano**, société fondée en 1934, basée près de Sète et spécialisée dans la fabrication de pains précuits sur sole surgelés à destination de la GMS, de la RHF, qui se distingue par la qualité élevée de ses produits liée à un savoir-faire différenciant (levain liquide produit en interne, équipement industriel de pointe).

En 2019, Novepan a également acquis la société Bionatis, spécialisée dans la panification 100 % BIO, et située dans les monts du Lyonnais.

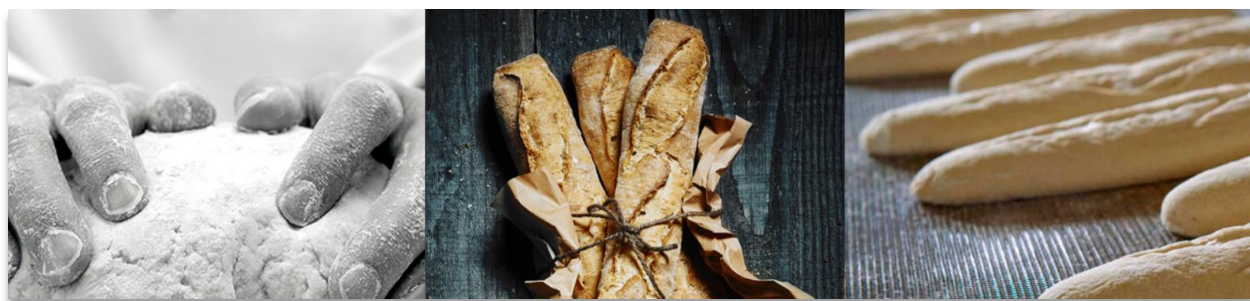
MISE EN PLACE ET STRUCTURATION DE LA DÉMARCHE RSE DE NOVEPAN

Novepan a récemment structuré une démarche RSE au sein de l'entreprise. Le lancement de cette démarche RSE faisait partie des trois objectifs généraux de l'entreprise, au même titre que la croissance et la rentabilité.

Ce projet a été porté par deux « pilotes », responsables QHSE (Qualité, hygiène, sécurité, environnement) au sein de Novepan.

La société s'est également dotée d'un Comité RSE, composé du Comité de Direction, des deux pilotes RSE et désormais élargi aux Responsables des cinq sites de Novepan (Gigean (34), Lomme (59), Dunkerque (59), Haute-Rivoire (69) et Rouen (76)).

Novepan a bénéficié des conseils de la société GreenFlex qui a notamment formé les deux pilotes, réalisé des diagnostics de deux sites et a surtout accompagné la société sur le plan méthodologique.



Novepan a commencé par définir sa mission RSE : **créer des produits bons, naturels et responsables, préservant les ressources et respectant les hommes.**

Ensuite, la société a fondé sa démarche RSE sur trois piliers (Offre produits, Social et Environnemental). Chaque pilier repose sur des objectifs qui sont eux-mêmes regroupés autour de trois axes principaux.

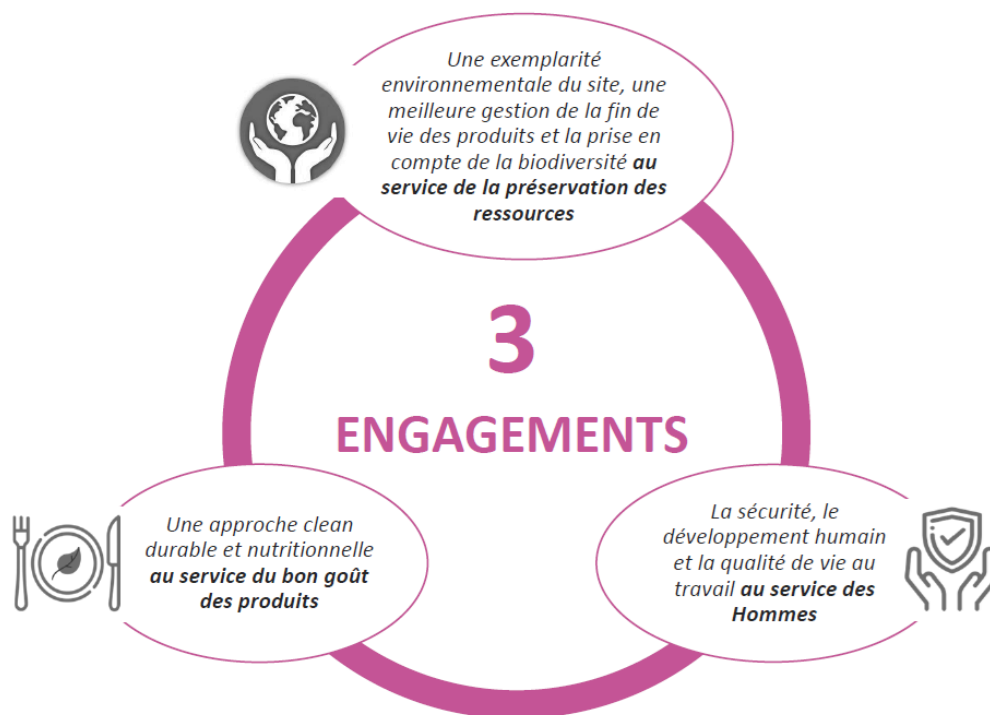
« **UNE APPROCHE CLEAN, DURABLE ET NUTRITIONNELLE AU SERVICE DU BON GOÛT DES PRODUITS** »

Le pilier « Offre produits » de l'approche RSE Novepan repose sur trois axes fondamentaux :

- **Clean** : Novepan a formalisé sa Charte Clean Label regroupant une trentaine d'engagements (absence de colorants, de conservateurs des produits, sélection d'emballages sans contaminants chimiques, etc.) en novembre 2019.

- **Durabilité** : Novepan est un membre actif de la filière CRC® (« Culture Raisonnée Contrôlée ») depuis mars 2019. L'entreprise s'est également davantage engagée dans le bio avec l'acquisition de la société Bionatis en juin 2019. Novepan s'est aussi engagé à privilégier l'approvisionnement local et à utiliser 90 % d'ingrédients d'origine France dans ses produits de snacking.

- **Nutrition** : l'objectif de Novepan est d'offrir les produits les plus équilibrés possibles. La société s'est engagée à avoir 65 % de produits notés A ou B (Nutri-Score) en 2020. Novepan s'est également fixé d'autres objectifs ambitieux (réduction de 25 % de sel dans le pain, absence de sucres ajoutés, une recette végétarienne par famille de produits de snacking, ...)



« LA SÉCURITÉ, LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL AU SERVICE DES HOMMES »

Le pilier « Social » se fonde quant à lui sur trois engagements principaux :

- **Sécurité** : Novepan a mis en place une démarche sécurité et encourage le partage de « bonnes pratiques sécurité ». L'entreprise a pour objectif de tendre vers le « zéro accident de travail » en 2023.
- **Développement humain** : la société a mis en place une politique rigoureuse d'entretiens professionnels afin de recueillir les différents besoins de formation et avoir un plan de formation dynamique et proactif.
- **Qualité de vie au travail** : Novepan s'est engagée à réduire la pénibilité au travail et travaille sur plusieurs sujets (études de postes, investissements dans des équipements pour porter les charges lourdes, automatisation de certaines tâches répétitives, ...).

« UNE EXEMPLARITÉ ENVIRONNEMENTALE DU SITE, UNE MEILLEURE GESTION DE LA FIN DE VIE DES PRODUITS ET LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ AU SERVICE DE LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES »

Le pilier « Environnemental » de la démarche RSE de Novepan est basé sur :

- **L'exemplarité environnementale du site** : Novepan avait réalisé un premier bilan carbone en 2017 et va prochainement l'actualiser. La société a de fortes ambitions en matière de tri et valorisation des déchets, et de réduction de la consommation énergétique (notamment grâce à un système de récupération de chaleur).
- **La Biodiversité** : l'entreprise a adhéré au Global Compact des Nations Unies en 2018 et s'est engagée à mettre en place des actions locales (tonte différenciée, hôtels à insectes, ...) au niveau des sites de production.

● La Gestion de la fin de vie des produits :

Novepan réduit le gaspillage de produits déclassés en faisant don à des associations (banques alimentaires, alimentation animale, ...). La société a également pour objectif de mettre en place une démarche d'écoconception des produits.

Dans le cadre du lancement de sa démarche RSE, Novepan a organisé un séminaire de présentation afin d'encourager les collaborateurs à s'approprier ces sujets. Cette initiative a permis de fédérer les salariés autour de l'approche RSE en leur demandant de choisir les missions prioritaires parmi les engagements pris.



5.5. Focus sur 1883-Maison Routin



Description de l'activité : Production de sirops
Localisation du siège : Chambéry (Auvergne-Rhône-Alpes)
CA 2019 : 55,7 M€ (décembre)
Effectif : 160 collaborateurs
Date d'investissement : novembre 2019 (CM III)
Site internet : www.routin.com

Fondée en 1883 en Savoie par Philibert Routin en tant que producteur de vermouth, 1883 - Maison Routin s'est progressivement spécialisée dans les sirops. Le groupe constitue aujourd'hui un des acteurs majeurs de ce secteur.

Il est présent à la fois en grande distribution, tant sous marques de distributeurs que sous marques propres (Fruiss et Oasis Sirop), et sur le marché du On trade international avec la marque 1883, tout en conservant, avec la Distillerie des Alpes, une petite activité de production et distribution de spiritueux.

DES ENGAGEMENTS RSE FORTS

1883 - Maison Routin a organisé sa politique RSE autour de cinq engagements pris en 2018, et signés par l'ensemble des membres du Comité de Direction.

Ces engagements sont les suivants :

- 1. Renforcer fierté et engagement de nos collaborateurs :** 1883 - Maison Routin s'est engagée à apporter à ses collaborateurs au travers de réunions d'information, de la communication interne et de formations adéquates, les moyens de développer compétences, fierté et engagement. Elle a élargi en parallèle son intervention sur les composantes de sécurité au travail.
- 2. Respecter notre terroir, nos racines et notre environnement :** le groupe souhaite poursuivre ses efforts en matière de réduction de ses impacts sur l'environnement, notamment grâce à la méthanisation.

Le groupe s'est également lancé dans l'étude de nouveaux projets comme la valorisation du biogaz, ou les achats d'ingrédients naturels à faible impact environnemental.

- 3. Maintenir un haut niveau d'exigence qualité :** 1883 - Maison Routin met la qualité au cœur des instances de pilotage de l'entreprise.
- 4. Assurer un développement éthique de l'entreprise :** au-delà de la lutte contre la fraude, la corruption, les discriminations, le groupe se veut exemplaire en matière d'éthique commerciale et de pratiques concurrentielles.
- 5. Positionner 1883 - Maison Routin comme un référent d'évolution de ses métiers,** en prenant en compte de manière plus large et proactive les tendances de consommation positivement impactantes (matières naturelles, produits locaux, consommation moindre de sucre, ...).

Un Comité RSE composé de 10 personnes venant de divers départements de l'entreprise se réunit tous les mois et a pour rôle de suivre les indicateurs mis en place dans le cadre de ces engagements, et de réfléchir à des moyens de sensibilisation tant en interne qu'en externe.

DEUX ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS :

« JOURNÉE RSE » DÉDIÉE AUX COLLABORATEURS

L'an dernier, 1883 - Maison Routin a arrêté son usine le temps d'une journée et a organisé pour la première fois une session de sensibilisation à la RSE consacrée à ses employés. Cette journée s'est articulée autour de cinq ateliers.

Le thème du premier atelier était la **Santé**. Les collaborateurs ont été invités à travailler sur l'éveil musculaire. Cet atelier était d'autant plus pertinent pour les salariés de la production, mais s'adressait également aux employés de bureau.

Suez, partenaire de tri et de gestion des déchets de 1883 - Maison Routin, est intervenu dans le cadre du second atelier sur **l'Environnement** afin de sensibiliser le personnel au tri des déchets.

La Croix Rouge est quant à elle venue dispenser une formation aux gestes de premiers secours dans le cadre de l'atelier sur la **Sécurité**.

Un quatrième atelier dédié au thème de **l'Innovation** avait pour objectif de sensibiliser les collaborateurs à la consommation de sucre.

Enfin, 1883 - Maison Routin a fait participer des associations locales (Emmaüs, Banques Alimentaires, SPA, ...) au dernier atelier sur **l'Ancrage territorial** afin qu'elles se fassent connaître auprès des salariés du groupe.

« GREEN SUPPLIER DAY » DÉDIÉE AUX FOURNISSEURS

Chaque fournisseur souhaitant travailler avec 1883 - Maison Routin doit auparavant signer la Charte Fournisseur RSE du groupe. Lors de ses audits fournisseurs, l'entreprise veille particulièrement à ce que des actions RSE soient effectivement en place.

1883 - Maison Routin a convié une vingtaine de fournisseurs à son « Green Supplier Day » afin de leur permettre de **partager leur savoir-faire et d'échanger sur leurs bonnes pratiques**.

Chaque fournisseur devait à l'occasion de cette journée présenter ses propres engagements RSE et trois actions concrètes qu'il avait menées, ainsi qu'une action RSE qui pourrait être entièrement dédiée à 1883 - Maison Routin.

Cette journée a été aussi l'occasion de faire visiter aux fournisseurs le site de méthanisation de 1883 - Maison Routin qui, depuis 2014, permet de traiter l'ensemble de ses effluents et de réduire ainsi de 80 % la charge organique de l'usine.



1883 - Maison Routin a obtenu le **label PME+ qui vient récompenser les entreprises associant performance économique et développement responsable.**

La première édition du « Green Supplier Day » était adressée aux fournisseurs de toutes tailles dans le domaine des matières premières et des emballages. Fort du succès de cette journée, le groupe ambitionne de répéter chaque année cet exercice. La seconde édition sera quant à elle dédiée aux fournisseurs d'autres secteurs tels que le transport ou encore l'intérim

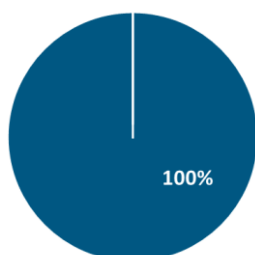
Au travers de ces événements, 1883 - Maison Routin a pour ambition de faire vivre les engagements RSE pris, et d'impliquer un maximum de salariés ou de fournisseurs dans des projets « d'intérêt général ».



5.6. Données qualitatives du portefeuille

GOUVERNANCE

ESG ÉVOQUÉ EN
CONSEIL DE SURVEILLANCE /
D'ADMINISTRATION

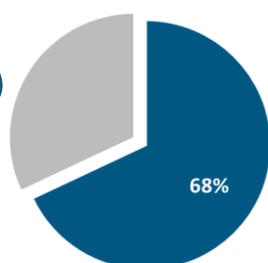


100 % des sociétés ont
évoqué au moins une fois
l'ESG / RSE en Conseil de
Surveillance ou
d'Administration en 2019

vs **91 %**
2018 / 19



PRÉSENCE DE FEMME(S)
AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION / DE
SURVEILLANCE

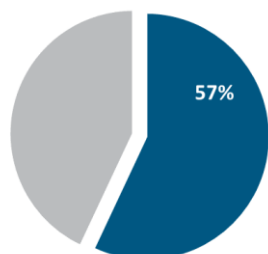


68 % des sociétés comptent
des femmes au sein de leurs
Conseils d'Administration / de
Surveillance. Ceux-ci sont
composés en moyenne de
14 % de femmes

vs **47 %**
2018 / 19



PRÉSENCE
D'ADMINISTRATEUR(S)
INDÉPENDANT(S)
AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION / DE
SURVEILLANCE



57 % des sociétés ont nommé
des administrateurs au sein de
leurs Conseils d'Administration /
de Surveillance. Ceux-ci sont
composés en moyenne de **19 %**
d'administrateurs indépendants

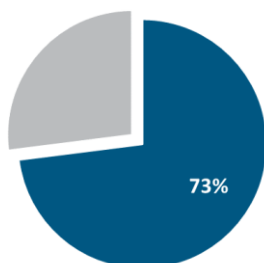
vs **63 %**
2018 / 19



NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

DÉMARCHE ESG / RSE

FORMALISATION D'UNE POLITIQUE ESG

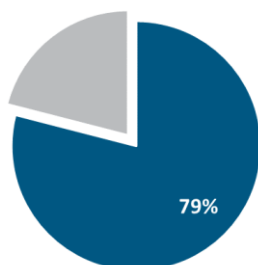


73 % des sociétés ont formalisé une politique ESG / RSE.
71 % d'entre elles ont mis en place un système d'indicateurs adossé à cette politique



vs **75 %**
2018 / 19

DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE ESG / RSE

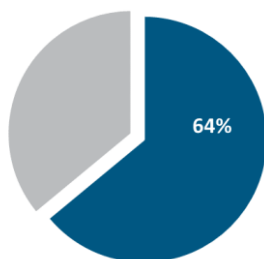


79 % des sociétés ont nommé une personne en charge de l'ensemble des sujets ESG / RSE de la société



vs **84 %**
2018 / 19

SIGNATURE D'ENGAGEMENTS DANS LE DOMAINE ESG / RSE



64 % des sociétés ont signé des engagements dans le domaine ESG / RSE

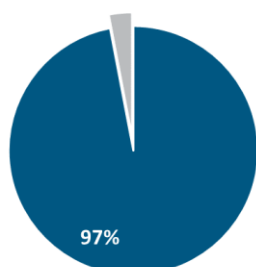


vs **59 %**
2018 / 19

NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

ENVIRONNEMENT

DÉCHETS

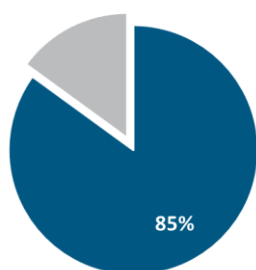


97 % des sociétés ont mis en place un programme de tri ou d'incitation au recyclage

vs **100 %**
2018 / 19



ECONOMIES D'ÉNERGIE

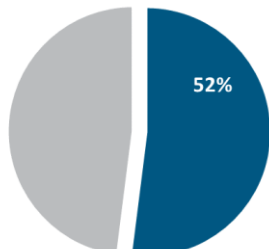


85 % des sociétés ont changé l'éclairage de leurs bâtiments

vs **78 %**
2018 / 19



EAU

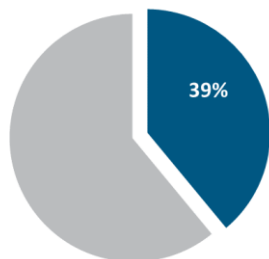


52 % des sociétés ont mis en place des actions de traitement de l'eau

vs **41 %**
2018 / 19



CARBONE

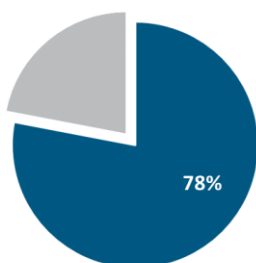


39 % des sociétés ont calculé leur empreinte carbone au cours des dernières années

vs **25 %**
2018 / 19



CONSOMMATION DE RESSOURCES



78 % des sociétés ont réduit leur consommation de papier

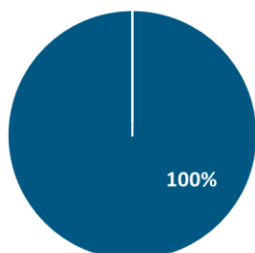
vs **75 %**
2018 / 19



NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

SOCIAL

SANTÉ / SÉCURITÉ

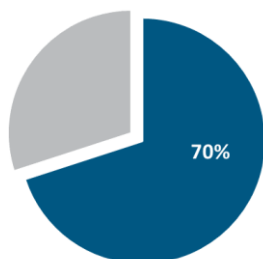


100 % des sociétés ont mis en place des formations ou des actions de prévention dans le domaine de la santé et de la sécurité

vs **97 %**
2018 / 19



ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

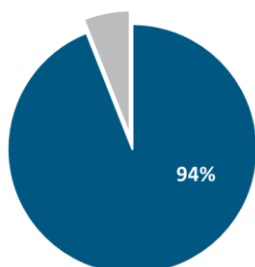


70 % des sociétés proposent à leurs salariés d'aménager leur temps de travail

vs **72 %**
2018 / 19



FORMATION

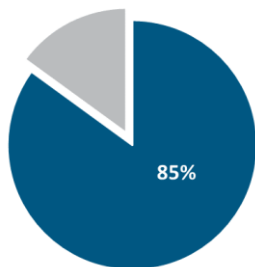


94 % des sociétés ont mis en place un plan de formation pour leurs salariés

vs **94 %**
2018 / 19



INTÉRESSEMENT / ACTIONNARIAT SALARIÉ

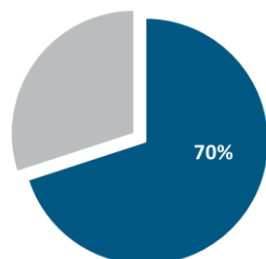


85 % des sociétés ont mis en place un dispositif permettant le partage de la valeur au-delà des obligations légales

vs **84 %**
2018 / 19



DIVERSITÉ



70 % des sociétés ont mis en place des actions d'insertion des personnes handicapées

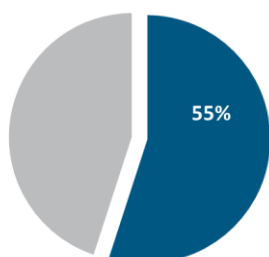
vs **84 %**
2018 / 19



NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

SOCIÉTAL

CONDUITE DES AFFAIRES

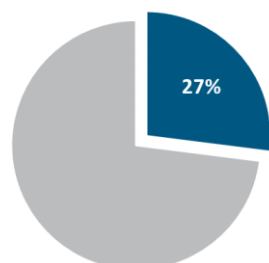


55 % des sociétés ont signé
une Charte Ethique

vs **56 %**
2018 / 19



IMPACT TERRITORIAL

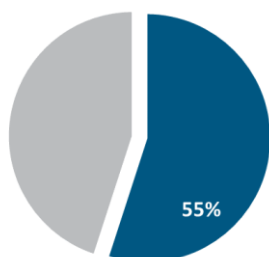


27 % des sociétés ont des
partenariats avec des PME
locales

vs **28 %**
2018 / 19



MÉCÉNAT, DONATION

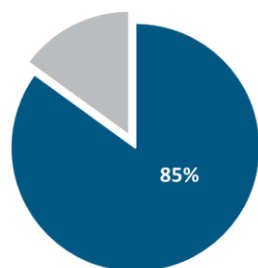


55 % des sociétés soutiennent
des projets associatifs

vs **59 %**
2018 / 19



RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTE

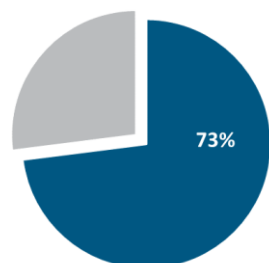


85 % des sociétés mènent des
concertations avec les parties
prenantes (CE, syndicat, ...)

vs **78 %**
2018 / 19



GESTION DE CRISE



73 % des sociétés ont mis en
place un dispositif formel de
gestion de crise avec des
exercices réguliers

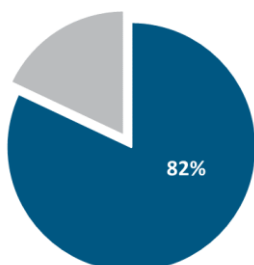
vs **72 %**
2018 / 19



NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

SUPPLY CHAIN

ANALYSE DES RISQUES

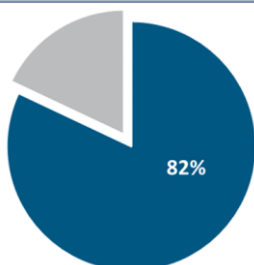


82 % des sociétés ont réalisé une cartographie des risques liés à leur Supply Chain

vs **75 %**
2018 / 19

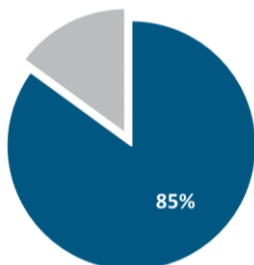


MAITRISE DES RISQUES AU NIVEAU DES FOURNISSEURS



82 % des sociétés ont mis en place des clauses contractuelles pour maîtriser leurs risques au niveau des fournisseurs

vs **91 %**
2018 / 19

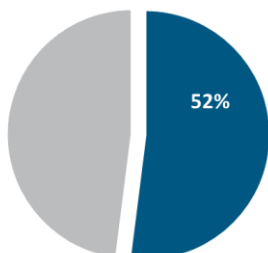


85 % des sociétés mettent en concurrence et/ou évaluent leurs fournisseurs

vs **78 %**
2018 / 19



APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

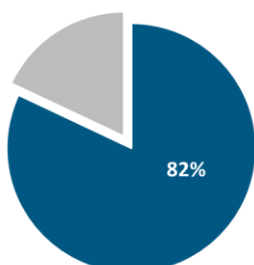


52 % des sociétés ont mis en place une politique d'approvisionnement responsable

vs **55 %**
2018 / 19



TRAÇABILITÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ



82 % des sociétés estiment que les actions menées pour garantir la traçabilité, la sécurité et la qualité des produits sont valorisables auprès de leurs clients

vs **81 %**
2018 / 19



NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire



CEREA

23 avenue de Neuilly
75116 Paris-France
Tel : +33 (0)1 83 75 16 00



TWITTER

@CereaPartners



SITE WEB

www.cerea.com